



## Traité Péa

### Michna 11 - Chapitre 6

הַקּוֹצֵר בְּלִילָה וּבְמַעֲמָר, וּבְסֻמָּא,  
יֵשׁ לְהָם שְׁכָחָה.  
וְאִם בְּהָא מַתְפּוֹן לְטַל אֶת בָּגָס הַגָּס,  
אֵין לוֹ שְׁכָחָה.  
אִם אָמַר: בְּרִי אָבִי קֹצֵר עַל מִנְתָּה מֵה שָׁאָבִי שְׁוֹכֵחַ אָבִי אָטָל,  
יֵשׁ לוֹ שְׁכָחָה:

S'il moissonne pendant la nuit, ou [bien] s'il confectionne des meules ou bien l'aveugle, on applique la loi de shikh'ha. S'il avait l'intention de ne prendre que le gros, il n'y a pas de shikh'ha. S'il dit : Je moissonne à condition de ramasser ce que j'aurai oublié, alors vaut le droit d'oubli.



### Rabbi 'Haïm Kanievsky

Recueil autobiographique. Histoires, anecdotes, enseignements classés par thèmes et une centaine de photos en couleur.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)